



Conseil d'établissement 2024-2025

Procès-verbal
Le lundi 28 avril 2025
École Sacré-Coeur

Sont présents :

Frédéric St-Pierre	<input checked="" type="checkbox"/>	Amélie Ouellet	<input checked="" type="checkbox"/>
Joëlle Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Marcel Leclerc	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Pier Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>
Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>	Line Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>
Laurie Lévesque	<input checked="" type="checkbox"/>	Frédérique Dionne	<input type="checkbox"/>
Annie St-Onge	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Soleil Rivard	<input checked="" type="checkbox"/>
Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Dominique Côté, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>
		Martine Lepage, substitut	<input checked="" type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à 19h.	
2.	Nomination secrétaire de rencontre C.É. # 24-25-25	Caroline Blanchet est nommée comme secrétaire de la rencontre.	Il est adopté que Caroline Blanchet agira à titre de secrétaire pour cette rencontre. ADOPTÉ à l'unanimité
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour C.É. # 24-25-26	Mme Sophie Duguay fait la lecture de l'ordre du jour.	Il est proposé par Marie-Soleil Rivard Secondé par Marie-Pier Lévesque et résolu que l'ordre du jour de la séance est adopté tel que lu. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

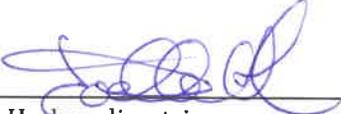
SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
4.	Adoption du procès-verbal de la dernière séance et suivis C.É. # 24-25-27	Tous les membres ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 24 février 2025 par courriel et ont pu en faire la lecture au préalable.	Il est proposé par Line Lévesque secondé par Amélie Ouellet et résolu : Que le compte-rendu de la séance du 24 février 2025 est adopté tel quel. ADOPTÉ à l'unanimité
5.	Organisation scolaire 2025-2026	Mme Joëlle Hudon présente l'organisation scolaire 2025-2026. Elle explique aussi les raisons de l'ouverture d'un groupe supplémentaire au primaire en lien avec l'annexe 49 de la convention collective des enseignants. Suite à l'analyse des besoins internes avec le comité EHDAA de l'école, c'est une classe de 1-2 ^e année qui ouvrira.	Information
6.	Établissement des principes d'encadrement du coût des cahiers (art. 77.1) C.É. # 24-25-28	Mme Joëlle Hudon mentionne que le coût maximal chargé aux parents est maintenu pour la prochaine année scolaire, soit 90\$.	Il est résolu que le coût maximal des cahiers scolaires soit maintenu à 90\$ pour l'année scolaire 2025-2026. ADOPTÉ à l'unanimité

	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
7.	<p>Information - Grille-matière (art. 86 LIP)</p>	<p>Mme Hudon donne quelques éclaircissements concernant l'adoption de la grille-matière. Le conseil d'établissement a comme rôle d'adopter le 25h de la grille-matière en lien avec le régime pédagogique. Les ajouts supplémentaires dans les différentes mesures de l'école demeurent de l'information pour le CÉ. (exemple : Projets particuliers)</p> <p>Présentement, l'école ne connaît pas les sommes qui seront allouées dans les différentes mesures pour la prochaine année scolaire. Donc, ces budgets ne peuvent pas être engagés pour le moment.</p> <p>La seule mesure disponible est « réussite scolaire » afin d'engager nos spécialistes selon notre « couleur-école ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2h : Anglais enrichi au 3^e cycle - 4h : Pédagogie « socioaffective aux 1^{er} et 2^e cycles 	<p>Information</p>
8.	<p>Information - Service de garde et transport du midi</p> <p>C.É. # 24-25-29</p> <p>C.É. # 24-25-30</p>	<p>Mme Annie St-Onge fait un comparatif des inscriptions au service de garde pour l'an prochain, à la suite de l'annonce de la coupure du service de transport scolaire du midi pour l'année scolaire 2025-2026. Cette année, le nombre d'élèves inscrits sur l'heure du dîner est de 195 élèves, et ce sera 250 élèves en 2025-2026. Une augmentation prévisible vu la situation au niveau du transport scolaire.</p> <p>Elle mentionne également qu'une nouvelle règle sera instaurée en septembre 2026 à la grandeur du CSS pour rehausser le niveau de sécurité des élèves au service de garde. La règle sera la suivante : les changements de fréquentation ne seront plus possibles après 9h30 la journée même.</p> <p>Mme Hudon mentionne que le camp de jour de la municipalité occupera quelques locaux de l'école et du service de garde durant la période estivale en raison des travaux prévus à l'école Polyvalente La Pocatière. Dès le 25 juin, ils prendront possession des lieux.</p> <p>Le service de garde terminera officiellement le 20 juin 2025. Le lundi 23 juin, les éducateurs en milieu scolaire seront présents à l'école pour effectuer du ménage et ainsi préparer leurs locaux pour le camp de jour.</p>	<p>Information</p>

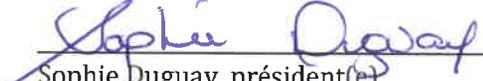
	SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		De plus, la journée du 25 août 2025 prochain, le service de garde sera fermé pour permettre aux éducatrices d'assister aux différentes réunions de l'école et ainsi permettre un arrimage optimal avec les membres de l'école. Le service de garde ouvrira donc officiellement le mardi 26 août 2025.	
9.	Consultation : Maison de la culture et partenariat en musique C.É. # 24-25-31	Mme Hudon consulte les membres au sujet de la mise en place d'une possible maison de la culture à La Pocatière. Cela permettrait entre autres à l'école de musique Destroismaisons d'offrir à l'école Sacré-Cœur une possibilité de partenariat en musique, ce qui pourrait bonifier notre offre au niveau musical aux élèves. (Exemple : harmonie) Les membres du conseil démontrent leur enthousiasme et sont favorables avec l'idée.	Information
10.	Approbation campagnes de financement	Mme Joëlle Hudon mentionne que la campagne de financement d'emballage à l'épicerie Metro Lebel à La Pocatière durant les journées du 25, 26 et 27 avril a rapporté plus de 3,600\$ afin de financer la sortie scolaire de fin d'année des élèves du 3 ^e cycle.	Information
11.	Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (87 LIP) C.É. # 24-25-32	-Sortie du préscolaire 4 ans (classe de Mme Émilie Gagnon) Montagne du collège pour une randonnée avec les parents au mois de mai prochain. -Sortie du préscolaire 4 ans au Camp Canawish (Classe de Mme Chantale Bélanger) le 12 juin prochain. -Sortie au parc aquatique extérieur Valcartier des élèves du 3 ^e cycle (5-6 ^e année) le 18 juin prochain. (Remis au 19 juin en cas de mauvaise température).	Il est résolu que les activités soient adoptées en bloc. ADOPTÉ à la majorité (un membre s'abstient)

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	Informations	<p>12.1 Des membres du personnel de l'école</p> <p>23 avril : Conférence de presse du Grand Défi Pierre Lavoie a eu lieu à l'école afin de présenter la somme reçue pour l'achat de patins à roues alignées pour les élèves de l'école. (8 000\$)</p> <p>8 mai : Randonnée de vélo annuelle pour les élèves de 4^e année.</p> <p>23 mai : Les olympiades pour tous les élèves</p> <p>17 mai : Journée de la musique Destroismaisons. Les élèves de l'harmonie y sont invités.</p> <p>30 avril en soirée : M. Maxime et M. Simon invitent tous les élèves de l'école à venir au gymnase pour visionner le match de hockey des Canadiens.</p> <p>2 juin PM : Spectacle de musique à l'école pour les élèves</p> <p>16 juin en soirée : Soirée des finissants</p> <p>12.2 Du comité de parents : n/a</p> <p>12.3 Service de garde : n/a</p> <p>12.4 De l'OPP : n/a</p> <p>12.5 Du trésorier Mme Marie-Soleil Rivard mentionne que le solde du budget de conseil d'établissement est de 687\$.</p> <p>12.6 De la direction : Les portes ouvertes du préscolaires 4 et 5 ans auront lieu le mardi 10 juin AM entre 8h et 9h15.</p> <p>12.7 Correspondance : n/a</p>	Informations

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
13.	Affaires nouvelles	n/a	Informations
14.	Parole au public	n/a	Informations
15.	Levée de l'assemblée C.É. # 24-25-33	L'assemblée est levée à 19h52.	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-Claude Lebel secondé par Martine Lepage et résolu : Que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité



 Joëlle Hudon, directrice



 Sophie Duguay, président(e)